

not manquant pour tenter de passer, par le témoignage à chaud et à sang, l'assèchement de la vie.

Alors le livre, parlons-en. L'histoire se passe à Liège : l'auteur rencontre une jeune femme à laquelle il refuse de raconter son histoire. Il a peur de la blesser avec son passé, il a peur de replonger dans

Réalité brute

De « Un an au Front national » au prétoire

Dans son livre « Un an au Front national », Thierry HUART-ECKHOUDT nous convie à une petite balade dans les arcanes du Front national (FN). Ce livre est intéressant à double titre.

Sur la forme, d'une part, on prend plaisir à suivre l'investigation de cet étudiant. Ce livre est en fait la suite du mémoire qu'il a réalisé en sciences politiques à l'ULB. L'auteur a ainsi mené quelques 24 interviews. Il s'est entretenu tant avec les membres du FN qu'avec des militants. L'auteur nous emmène des bureaux du FN à Ixelles, à une ferme de Gouy-Lez-Piétons, en passant par des restaurants bruxellois où se tiennent des réunions du parti. Bref, une belle enquête de terrain.

Sur le fond, d'autre part, ce livre offre une synthèse claire de ce parti. Ainsi, ceux qui n'ont pas eu l'occasion de suivre l'actualité du FN au jour le jour trouveront un condensé de la vie du parti. Une part belle est faite aux dissensions qui le caractérisent. Ainsi, on n'est guère étonné de lire qu'un membre du FN a saisi le tribunal de première instance pour éviter de se faire exclure du parti et qu'un huissier se présente à une réunion tenue dans un restaurant bruxellois pour imposer une astreinte à toute personne qui déléguerait sur l'exclusion de ce membre... Grâce aux entretiens, on peut, en outre, appréhender la composition sociale de l'électorat du FN ainsi que les raisons qui sous-tendent l'adhésion de certains militants. On prend aussi conscience du triste travail des assistants parlementaires qui doivent récolter des signatures en vue du dépôt de listes de candidats aux élections. Par ailleurs, on ne sera pas étonné non plus de voir que certains membres du FN n'entretiennent presque pas de relations sociales. Enfin, ce livre rappelle, pour ceux qui l'auraient oublié, à quel point ce parti développe des idées racistes. Tous les entretiens témoignent de ce racisme primaire et latent dans l'esprit des membres et des militants du FN.

On peut être surpris, en lisant ce livre, de voir l'accueil chaleureux qui fut réservé à Thierry HUART-ECKHOUDT - un étranger du FN - et la facilité avec laquelle les langues se sont déliées devant son enquêteur. Cette facilité d'expression traduit certainement la triste joie des membres du FN qui, le temps de quelques minutes ou

ions de ceux qui sont traqués, de la ténacité au découragement, de la solidarité à la plus affreuse, à la plus nue des solitudes. Alors voilà comment ça se passe : le matin après le petit déjeuner, vers 9h, les tueurs se rassemblent et partent ensemble au boulot - à la chasse aux Tutsis. Fin de journée, on arrête et ce sont les pillages, auxquels contribuent activement les épouses des *Interahamwe*. Après

quelques heures, se sont sentis être le centre d'intérêt d'un simple étudiant. Peut-être est-ce là la seule reconnaissance que ces membres connaissent depuis longtemps ?

Cet ouvrage permet aussi de s'interroger sur l'actualité récente et sur le cas « Cocriamont » puisqu'il contient la retranscription d'une « discussion informelle » entre l'étudiant et le député fédéral. De cette discussion, il ressort clairement que Monsieur Cocriamont tient des propos négationnistes. L'enregistrement de ses propos a finalement atterri sur la place publique et le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) a attaqué le député sur base de la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la Seconde Guerre mondiale¹.

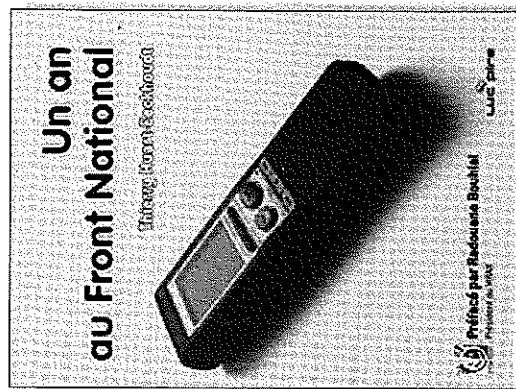
Toutefois, du point de vue scientifique, la façon dont cet étudiant-chercheur se transforme en militant interpelle. En effet, les propos tenus par Monsieur Cocriamont ont été récoltés dans le cadre d'un travail de recherche - un mémoire de fin d'études universitaires - et lors d'une « discussion informelle ». Dans tout travail de recherche, la méthodologie utilisée - en l'occurrence ici l'observation participante couplée à des entretiens - doit être accompagnée d'un protocole (c'est-à-dire une série de règles méthodologiques et organisationnelles qui seront suivies par le chercheur dans la mise en œuvre de sa recherche). Or, la manière dont les enregistrements ont été utilisés à des fins militantes et judiciaires fait totalement fi des règles qui s'imposent à tout travail de recherche en science sociale. Il s'agit d'une violation totale du protocole de recherche mis en place par l'étudiant (sauf si le protocole prévoyait qu'une plainte puisse être déposée sur la base des entretiens). Ce genre de violation ne peut qu'interroger tout chercheur. En effet, avec de tels agissements, c'est la recherche en science sociale qui est compromise. Comment pourrions-nous, dans les prochains mois, mener sereinement des entretiens avec des acteurs politiques si ceux-ci ne font plus confiance au chercheur qu'ils ont en face d'eux et s'ils craignent que leurs propos enregistrés terminent devant le pré-

moins deux raisons de lire *Une jeunesse perdue dans un abattoir d'hommes*. D'abord pour combattre les tueurs et acculer les négationnistes, ensuite pour soutenir les rescapés dont le besoin de consolation est impossible à rassasier (Stig Dagerman). ●●

Dominique Célis

toire. Malgré la pertinence de la loi du 23 mars 1995², la manière dont un travail scientifique a été utilisé à des fins militantes est problématique. La lutte contre le négationnisme ne peut se faire à l'encontre des règles les plus élémentaires de la recherche en science sociale.

Dans la préface, il est mentionné que le livre de Monsieur HUART-ECKHOUDT « constitue un excellent outil pédagogique que antiraciste ». La plainte déposée ne risque-t-elle pas de compromettre cet outil ? Qui, dans la communauté académique, utilisera comme exemple un travail de recherche qui a servi à des fins militantes ? Si la publication de ce livre est louable, son instrumentalisation a compromis son objectif pédagogique. ●●



HUART-ECKHOUDT Thierry, *Un an au Front national*, Bruxelles, Luc Pire, 2008, 156 p.

Ce livre est disponible en prêt à la Médiathèque des Territoires de la Mémoire ou en vente dans toutes les bonnes librairies

Geoffrey Grandjean
Aspirant Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS, Ulg

1 La plainte a été déposée par le MRAX sur base de l'article 4 de la loi du 23 mars 1995.

2 Nous avons déjà eu l'occasion de nous positionner en faveur de cette loi dans un article précédent. Voy. Grandjean Geoffrey, « Le génocide arménien en débat », in *La Revue Aide-Mémoire*, janvier-mars 2007, n° 39, pp. 1 et 6.